APAVE SUDEUROPE SAS
ZI AVENEUE GAY LUSSAC
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
☎ 0616470559

CPAM AGEN
2 RUE DIDEROT
47914 AGEN CEDEX 9

A l'attention de Mme SYLVIE PUIMALY

RAPPORT DE DIAGNOSTIC DE RECHERCHE DE PLOMB.

Rapport n° : 32144486--001-1	**Date de visite :** 23/05/2017

Lieu d'intervention :
R-1 ET RDC EN PARTIE CPAM AGEN 2 RUE DIDEROT 47914 AGEN CEDEX 9

Renseignements relatifs au bien	
Propriétaire	**Mandataire**
CPAM AGEN 2 RUE DIDEROT 47914 AGEN CEDEX 9	**CPAM AGEN** 2 RUE DIDEROT 47914 AGEN CEDEX 9

Conclusion
Le contrôle des éléments présentant des similitudes fait apparaitre des unités au dessus du seuil réglementaire 1 mg/cm². **DEGAGEMENTS 2,3,4 ET ARCHIVES 5 NIVEAU -1 . PEINTURE DE SOL JAUNE .**

Sommaire

1. Mission ____ **3**

a) Objectif de la prestation 3
b) Références réglementaires 3
c) Descriptif du périmètre de mission 3

2. Description du ou des bâtiments ou des ouvrages ____ **5**

3. Le laboratoire d'analyse éventuel ____ **5**

4. Tableau récapitulatif des relevés ____ **6**

5. Signatures et informations diverses ____ **8**

6. Schémas ____ **9**

1. Mission

APAVE SUDEUROPE SAS ZI AVENEUE GAY LUSSAC 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX ☎ 0616470559	Lieu d'intervention : *CPAM AGEN* *2 RUE DIDEROT* *47914 AGEN CEDEX 9* Date d'intervention : 22/02/2017

Désignation du diagnostiqueur	
Nom / Prénom : PIN Thierry N° certification : P/09-097 Date d'obtention : 3/07/2012 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :APAVE CERTIFICATION	Assurance : AXA N° : 5271124804 CP / Ville : 29335 QUIMPER CEDEX DU 01/01//2017 AU 31 /12/2017

a) Objectif de la prestation

ASSISTANCE TECHNIQUE RECHERCHE DE PLOMB DANS LES PEINTURES : La recherche est faite avec un appareil à fluorescence X.

b) Références réglementaires

Article R4534-132 du code du travail

c) Descriptif du périmètre de mission.

R-1 ET RDC EN PARTIE : TRAVAUX DE REFECTION INTERIEUR.

Désignation du diagnostiqueur	
Nom / Prénom : PIN Thierry N° certification : P/09-097 Date d'obtention : 3/07/2012 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :APAVE CERTIFICATION	Assurance : AXA N° : 5271124804 CP / Ville : 29335 QUIMPER CEDEX DU 01/01//2017 AU 31 /12/2017

Appareil de mesure	
Les mesures ont été effectuées avec un appareil à fluorescence X dont les caractéristiques sont les suivantes	
Nom du fabricant	FONDIS
Modèle	NITON XLP 300
Numéro de série	RTV0607-40
Nature du radionucléide	CADMIUM 109 (109 Cd)
Date du dernier chargement de la source	26 / 11 / 2015
Activité à la date de chargement de la source	1480 GBq
Date limite d'utilisation de la source	26 / 11 / 2020

Autorisation ASN	
ASN n° : FE 0005	De : Bordeaux

PCR
Nom de la personne compétente en radioprotection : M.STEPHANE BOURDET

2. Description du ou des bâtiments ou des ouvrages

Description du site
BATIMENT DE BUREAUX EN R+5

Propriétaire du ou des bâtiments
CPAM AGEN 2 RUE DIDEROT 47914 AGEN CEDEX 9

Périmètre de la prestation
Dans le cadre de cette mission, l'intervenant APAVE SUDEUROPE SAS a examiné uniquement les bâtiments auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité. Type de bien : BUREAUX Référence cadastrale : NC Lots du bien : NC Nombre de niveau(x) : 5 Année de construction : < 1997

Personne accompagnant l'opérateur lors de la visite
RESPONSABLE TRAVAUX

Locaux et ouvrages non visites, justifications
aucun

Commentaire
AUCUN

3. Le laboratoire d'analyse éventuel

Laboratoire	
Nom du laboratoire	: SANS OBJET
Nom du contact	: SANS OBJET
Date d'envoi des prélèvements	:
Date de réception des résultats	:

4. Tableau récapitulatif des relevés

N°	Pièces ou Ouvrages	Unité de diagnostic ou élément	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Obs.
	NIVEAU R-1				
1	DEGAGEMENTS 2. 3 .4	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	> 1 mg / cm²	PEINTURE JAUNE AU SOL (ZONE EN BLEU SUR LE PLAN)
2	ARCHIVES 5	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	> 1 mg / cm²	PEINTURE JAUNE AU SOL (ZONE EN BLEU SUR LE PLAN)
3	ARCHIVES 3c . 4a. 4b . 4c.	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
4	STOCKAGE CE . STOCKAGE .	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
5	DEGAGEMENT 1. ESCALIER EN PARTIE	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
6	DEGAGEMENT COTE ARCHIVES 6 ET 7.	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
7	ARCHIVES 6 . 7 ET ECONOMAT	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
8	CHAUFFERIE . PRODUCTION FROID .	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	

9	COFFRES. CONTROLE TELEPHONIQUE	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
	NIVEAU RDC	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
10	SALLE SERVEUR	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
11	ARCHIVES	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
12	VESTIAIRES	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
13	LABO PHOTO	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
14	SALLE CE	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	
15	SANITAIRES F ET H	ENSEMBLE DES UNITES DE DIAGNOSTIC	PEINTURE	< 1 mg / cm²	

5. Signatures et informations diverses

Je soussigné, M.THIERRY.PIN, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par APAVE CERTIFICATION pour la spécialité : CREP PLOMB.
Cette information et vérifiable auprès de : APAVE CERTIFICATION

Je soussigné, M.THIERRY.PIN, diagnostiqueur pour l'entreprise APAVE SUDEUROPE SAS dont le siège social est situé à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX.
Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Intervenant : M.THIERRY.PIN
Fait à : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
Le : 23/05/2017

Signature :



Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

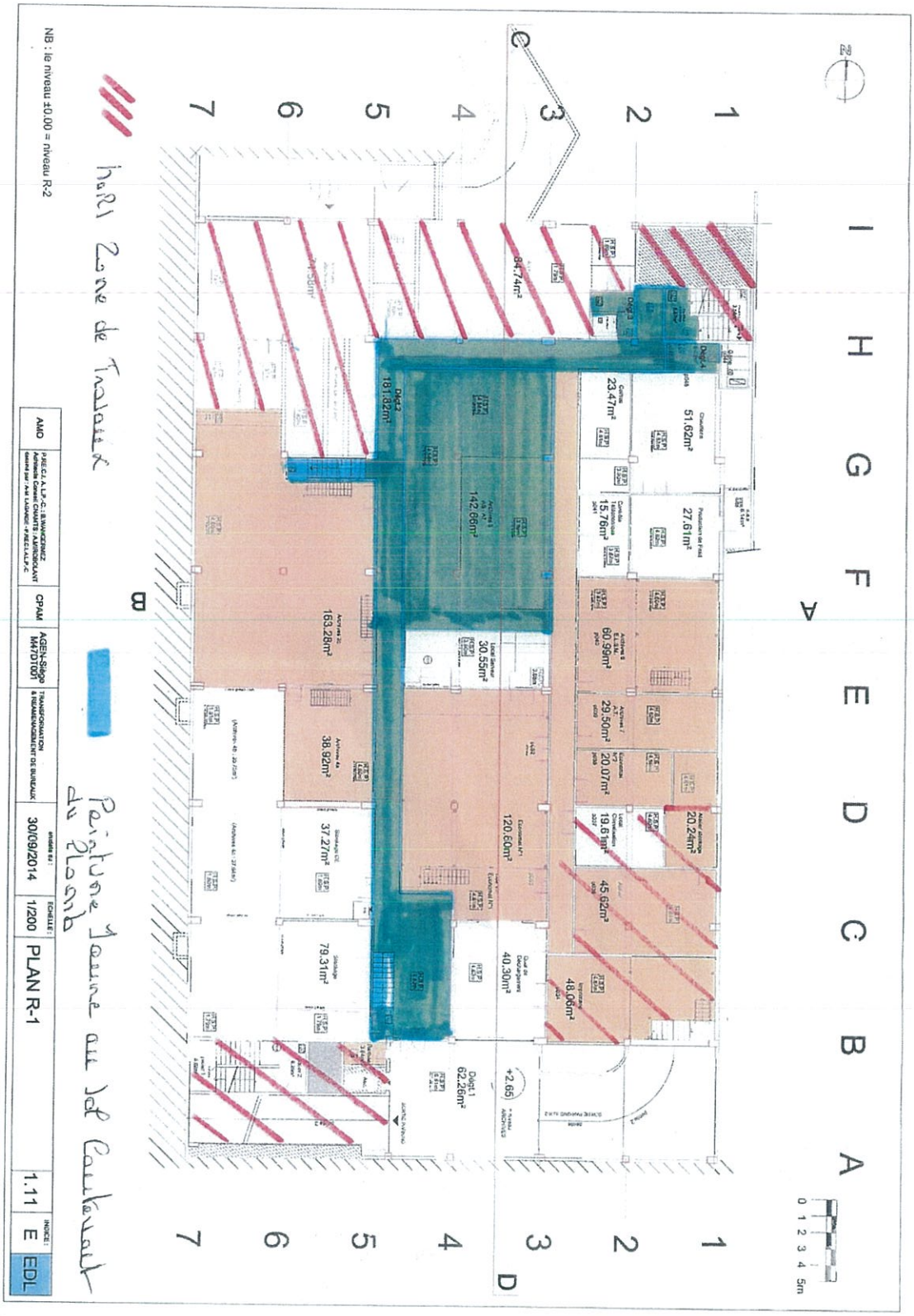
Pièces jointes :

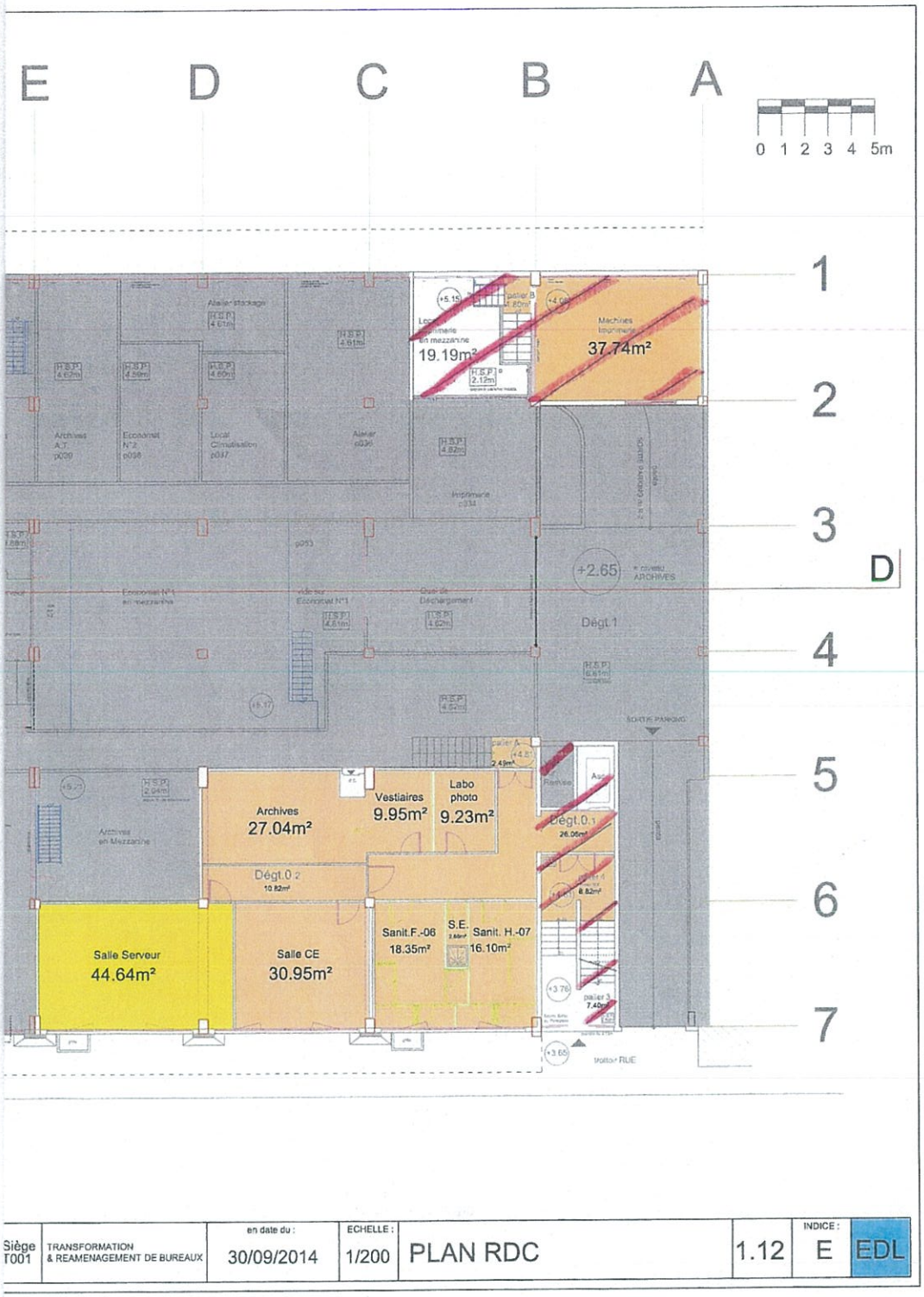
- Néant

6. Schémas




ARCHIVES 5


NB : le niveau ±0.00 = niveau R-2
hall Zone de Travaux
Peinture jaune au sol Couloir du Plomb
AMO
CPAM
AGEN-Stéop M47D1001
TRANSFORMATION & REAMENAGEMENT DE BUREAUX
30/09/2014
1/200
PLAN R-1
1.11
E
EDL


E
D
C
B
A
0 1 2 3 4 5m
1
2
3
D
4
5
6
7
Machines imprimerie
37.74m²
Mezzanine
19.19m²
Imprimerie
Dégt.1
+2.65
Archives
27.04m²
Vestiaires
9.95m²
Labo photo
9.23m²
Dégt.0.2
Salle Serveur
44.64m²
Salle CE
30.95m²
Sanit.F.-06
18.35m²
S.E.
Sanit. H.-07
16.10m²
Dégt.0.1
Archives en Mezzanine
Siège
T001
TRANSFORMATION & REAMENAGEMENT DE BUREAUX
en date du :
30/09/2014
ECHELLE :
1/200
PLAN RDC
1.12
INDICE :
E
EDL

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES N°P/09-097

Apave Certification certifie que :

Monsieur PIN Thierry

Possède les compétences techniques nécessaires à la certification suivant le référentiel

Apave Certification AC-PRO-C01-08 (du 01/02/12)

Conforme aux prescriptions de la norme NF EN ISO/CEI 17024 : 2003 et à l'arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb des diagnostics de risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb et les critères d'accréditation des organismes de certification

Pour l'activité suivante :

DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER – PLOMB

CREP ☒ DRPP ou CA ☐

Emis le :

3 juillet 2012

Ce certificat est valable jusqu'au :

2 juillet 2017

Directeur d'Apave Certification

JM VIONNET

Apave Certification 191, rue de Vaugirard – 75738 Paris Cedex 15 – Siège social de 222 024 163 € – RCS Paris 527 573 141 – SIRET : 500 239 316 00010 – APE : 7120B

AC PRO C01-2

Contrat RC n° 5271124804 1/2

AXA France IARD
DIRECTION ENTREPRISES
Production R.C. – Grands Comptes
Télécopie 01.57 65 07 90

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, agissant en qualité d'apériteur en coassurance à 60% avec GENERALI, atteste par la présente que l'assuré

APAVE
191 rue Vaugirard
75015 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de **APAVE SUDEUROPE SAS et de ses filiales françaises :**

- **APAVE MONACO**
- **AQUALIS**
- **GIE ESQS**
- **GIE IQSE**
- **ISIA**
- **PRORAD**

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat **n° 5271124804**, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- bâtiment et génie civil
- essais, mesures et métrologie
- conseils
- formation
- certification, contrôle, qualification et homologation

y compris vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

Contrat RC n° 5271124804 2/2

TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus *Sans pouvoir excéder pour :*	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada *sous-limités :* c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	5 000 000 € par année d'assurance 1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2017 au 31/12/2017** inclus sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 07/12/2016
Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR L'ASSUREUR :

VERLINGUE
COURTIER EN ASSURANCES
Adresse postale :
12, rue de Kerogan - CS 44012
29335 QUIMPER cedex
Tél. 0 820 260 260 (0,118 TTC/min) Fax 0 820 209 242
contact@verlingue.fr - www.verlingue.fr